

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : GASPAL OBLIGATIONS COURT TERME
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la « Société de Gestion »)
ISIN : FR0007082409
Site web : www.aurisgestion.com
Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 24 octobre 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

FCP de droit français conforme aux normes européennes. La classification de l'OPCVM est « obligations et autres titres de créance libellés en Euro ».

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

L'objectif de l'OPCVM est d'investir selon le processus extra financier « ROC », parmi les sociétés le plus orientées clients au sein de l'univers d'investissement afin d'obtenir, à travers des titres de créances d'échéance de 3 ans maximum, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite constitué de 80% l'ESTER capitalisé sur une période de 1 an et 20% Euro MTS 1-3. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'objectif sur un an est une volatilité inférieure à 2%.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Processus ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. L'univers investissable représente « les best in univers ». Ainsi cette approche en sélectivité par rapport à l'univers investissement porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. Le portefeuille du fonds maintient un taux de d'analyse et d'éligibilité minimum de 90%. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra-financières.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus. Elles portent notamment sur la disponibilité et la fiabilité des données recueillies

La stratégie de gestion s'appuie également sur les prévisions macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place. Elle consiste à investir entre 80% et 100% de l'actif net sur des obligations ou des titres de créances d'instruments du marché monétaire, dont 20% à minima de maturité comprise entre 2 ans et 3 ans. Il s'agit d'émetteurs privés ou publics. Libellés principalement en euros et, dans la limite de 10% de l'actif net, en une autre devise (US Dollar, Franc Suisse, Livre sterling et Yen) ... La part de l'actif net investie en direct en obligations, TCN ou titres intégrant des dérivés, notés High Yield est limitée à 30% maximum de l'actif de l'OPCVM, le reste est investi dans des titres Investment Grade (mini BBB- ou équivalent) Il n'existe pas de fourchette basse de notation. Les titres seront notés par la Société de gestion ou notées par l'une des 3 principales agences (Moody's, Standard & Poor's, Fitch Ratings). La maturité des titres High Yield sera de limitée à 2 ans.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux détenus en direct est l'OCDE, l'Union européenne, l'Espace Economique Européen.

L'exposition brute au risque taux est en permanence comprise entre [80% et 100%] de l'actif net.

Il n'y a pas d'exposition aux pays émergents.

L'OPCVM peut être également investi jusqu'à 10% en parts et actions d'OPC de toutes catégories qui vise à des stratégies directionnelles taux ou d'arbitrages sur les actions, les taux, les devises. Ces OPC sont libellés en euros ou en devises (US Dollar, Livre Sterling, Franc Suisse, Yen)

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « 0 » et « 2 ».

L'OPCVM peut avoir recours aux instruments financiers dérivés sur les marchés des taux et change pour couvrir ou exposer (sauf pour le change) l'OPCVM.

L'OPCVM ne pourra pas être exposé à plus de 10% de son actif net au risque action, indirectement via des OPC et ou des obligations convertibles.

L'exposition au risque de change sur des devises hors euro sera de 10% maximum de l'actif net. Le risque de change peut être couvert

L'OPCVM peut investir dans des obligations convertibles de types taux avec un delta inférieur ou égal à 20% ou échangeables, cotés sur des marchés réglementés dans la limite de 30% de l'actif.

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8. Ce fonds dispose du label ISR.

Affectation des revenus : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Tous souscripteurs. Investissement à des fins de diversification, possible perte partielle en capital. Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte. Ces parts ne sont pas autorisés aux « US Person ».

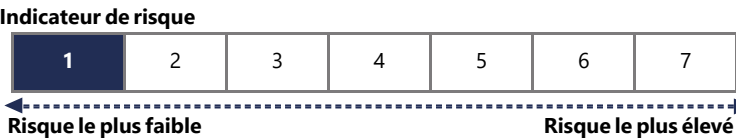
AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 1 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		1 ans EUR 10 000
		Si vous sortez après 1 ans
Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 9 710 -2.9%
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 9 750 -2.5%
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 9 940 -0.6%
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 340 3.4%

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et septembre 2022.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre août 2020 et août 2021.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2023 et septembre 2024.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 ans
Coûts totaux	EUR 155
Incidence des coûts annuels (*)	1.6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.0% avant déduction des coûts et de -0.6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 100
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation à la date de création du produit.	EUR 50
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 1 années.
La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché. Les ordres sont centralisés chaque jour à 12 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :
AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs. Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur le site Internet www.aurisgestion.com.
D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.
Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.